

# Dossier de presse



Réalisation Delphine Duquesne - Image David Quesemard, Delphine Duquesne, Melissa Bronsart - Musique Bernard Lubat  
Montage Delphine Bietry - Son Hélène Magne, Marie Averty - Produit par Claire Beffa et Sidonie Garnier  
Avec le soutien de Région Nouvelle-Aquitaine - Procirep Angoa - Centre National du Cinéma et de l'Image Animée - Une coproduction La Clairière Ouest - France Télévisions-ICI Paris Ile-de-France



France télévision Ici Paris Ile-de-France et France TV diffusion 23 Avril 23h

## Contacts

Delphine Duquesne : [delphineduquesne@icloud.com](mailto:delphineduquesne@icloud.com) 0651759059  
La Clairière Production : [prodelaclairiereproduction.com](http://prodelaclairiereproduction.com)

**C'est l'histoire d'une pyramide. Tout en haut, il y a Airbnb, tout en bas, des femmes venues d'**Ukraine** qui doivent nettoyer à genoux cinq appartements par jour, dans l'espoir de vivre mieux en France.**

**Au milieu, des propriétaires d'appartements, une start-up et un sous-traitant qui font semblant ne pas savoir.**

**C'est l'histoire de 26 femmes et d'une équipe d'avocats qui luttent pour obtenir la condamnation d'un système de traite d'êtres humains.**



**"On n'était pas des personnes mais des choses"**  
**Oksana la lanceuse d'alerte**

La traite des êtres humains est un délit puni de 7 ans d'emprisonnement et de 150000 euros d'amende. Elle consiste à exploiter des personnes, notamment les plus vulnérables, à des fins économiques et sans aucun respect pour leur sécurité et leur dignité.

# Présentation du film

Derrière les applis de l'économie de plateforme comme Airbnb ou Deliveroo se cachent souvent des travailleurs précaires et invisibles.

Dans le domaine de l'hôtellerie, des entreprises, comme la conciergerie Hostnfly, s'adossent à des plateformes de location. Elles proposent aux propriétaires de gérer à leur place le ménage et la remise des clés, avant de sous-traiter ce travail à d'autres entreprises, qui sont elles les employeurs directs des « petites mains » qui nettoient les appartements.

Oksana travaillait pour VIP Services, une société sous-traitante d'Hostnfly, et faisait le ménage dans les appartements confiés à la conciergerie par des propriétaires. Elle a été la première à briser le silence sur ses conditions de travail : ses collègues ukrainiennes et elles, étaient payées 50€ sans être toujours déclarées pour nettoyer 4 à 5 appartements par jour, sans matériel ni protections, et se voyaient refuser les documents nécessaires à leur régularisation.

Grâce à elle, un procès a pu être engagé contre VIP Services et Hostnfly.



*Oksana*



*La réalisatrice Delphine avec Tatiana, Liliia, Liubov et Mariana, les collègues d'Oksana*

Quand le film démarre, la société Hostnfly a été reconnue coupable par le Tribunal correctionnel de recours, aux services de personnes exerçant un travail dissimulé, tandis que VIP Services a été condamnée en première instance pour traite d'êtres humains. Seule la société VIP Services a fait appel. Une nouvelle date de procès est donc fixée. Pour les Ukrainiennes, l'enjeu est concret : une victoire définitive leur ouvrirait droit à une carte de résident de dix ans.



A leurs côtés, une équipe d'avocats expérimentés. **Aline Chanu**, une avocate en droit du travail, **Marilyne Poulain**, la syndicaliste de la cgt et Maxime Cessieux, avocat pénaliste avaient déjà menées un combat pour faire reconnaître l'exploitation des coiffeuses du quartier Château d'Eau à Paris : ce fut d'ailleurs l'une des premières fois que la qualification de traite d'êtres humains fut reconnue dans le contexte d'une exploitation par le travail.

**Camille Berlan** les a rejoint pour défendre Oksana et ses 26 collègues. Leur but : faire savoir que la traite des êtres humains ne se cantonne pas<sub>4</sub> à la prostitution ou à la mendicité forcée.

Cette affaire fait écho à d'autres. En juillet 2025, le tribunal de Châlons-en-Champagne a condamné à de la prison ferme, les responsables d'une société de prestations viticoles pour avoir exploité une cinquantaine de vendangeurs sans-papiers dans des conditions indignes lors des vendanges 2023. Qualifiées par les victimes elles-mêmes, de conditions d'esclaves, cette décision a été saluée comme « historique » par Maxime Cessieux, qui confirme que la traite d'êtres humains au travail n'est pas un cas isolé, mais un système à dénoncer.



A gauche Natalyia K. responsable de VIP Servies et à droite, Aline Chanu.



La Juge et Natalyia K.

# Verbatims

**"Des douleurs aux mains, aux épaules, au dos. Parfois jusqu'aux larmes"**

Oksana

**"On passait la serpillère avec des vieux t-shirts et quand on avait un aspirateur ou un balai, on était contente", explique-t-elle. "Et quand vous n'en aviez pas ?", interroge le tribunal. "On avait nos mains et nos genoux"**

Oksana

**"J'avais peur, je travaillais ici en permanence de manière illégale."**

Mariana

**"Il faut bien manger, non ?"**

Une plaignante

**"Et là, sur un plateau d'argent : des documents tout prêts et un travail officiel. Bien sur, on ferme les yeux sur tout et on écoute Nataliya."**

Tatiana

**"(...) on y allait comme... en exil."**

Tatiana

# Entretien avec la réalisatrice



**Delphine Duquesne**, la réalisatrice, a voulu filmer ces femmes pour rendre visible leurs conditions de travail, et comprendre comment elles sont passées de la soumission à la prise de parole.

***Est-ce que vous pourriez vous présenter ?  
Comment ce film s'inscrit-il dans votre filmographie ?***

Alors, j'ai commencé en faisant une école de cinéma à Bruxelles à l'INSAS et en ce moment, je suis vidéaste pour la Compagnie Lubat en Gironde.

Il y a toujours cette idée de groupe, de collectif dans mes films. Un groupe de personnes qui trouvent une solution ensemble.

La différence, c'est que ce film sera diffusé sur France Télévisions. Ce sujet résonne avec l'actualité et je crois profondément que ça va parler à beaucoup de gens qui sont en situation précaire. J'espère aussi que cela donnera du courage et de l'espoir aux travailleurs sans papiers.

***Comment avez-vous découvert cette histoire ? Y a-t-il eu une rencontre ou un événement déclencheur ?***

J'ai des amies inspectrices du travail qui ont commencé à me raconter cette histoire en janvier 2020. J'habitais à Bordeaux, elle me racontait ça par téléphone, un peu comme un feuilleton. Il y a eu ensuite le confinement où s'est tenu l'enquête. C'est après le procès, en 2022, que je me suis décidée à en faire un film.

Quand j'ai rencontré les plaignantes, cela faisait deux ans que j'entendais parler d'elles. Elles étaient des stars à mes yeux et je me sentais un peu intimidée. Une petite dizaine se sont présentées à moi, toutes animées d'une vraie motivation pour faire ce film.

***Pourquoi cette histoire vous a-t-elle donné envie de faire un film ? Qu'est-ce que vous aviez envie de mettre en avant ?***

Cette histoire se termine bien, et c'est précisément ce qui m'a donné envie de la filmer : offrir un récit porteur de joie et de courage. Ce qui est frappant, c'est aussi que cette histoire n'implique presque que des femmes. Au départ, les femmes de ménage étaient accompagnées d'une inspectrice du travail, d'une avocate et d'une syndicaliste, trois personnalités très fortes. C'est sans doute la confiance qui s'est construite entre les Ukrainiennes et les Françaises qui a fait que leur action a fonctionné.

Ces femmes étaient des personnages d'une grande puissance, et je trouvais ça très éloquent. Malheureusement, je n'ai pas pu toutes les filmer, car certaines n'étaient pas libres de parler.

***Est-ce que les femmes que vous avez interviewées ont accepté facilement ou ont-elles eu peur ?***

Les choses se sont faites assez naturellement. J'ai présenté mon projet, et lors de notre rencontre, seules celles qui souhaitaient participer sont venues.

Ce sont des femmes singulières : à la fois drôles et très courageuses, mais aussi très pudiques. C'est là que réside la difficulté, pour moi comme pour les avocats, car raconter des humiliations, des souffrances, tout en respectant cette fierté qui consiste à ne pas montrer sa douleur, c'est un exercice délicat. Et pourtant, il le fallait.

***Qu'est-ce qui vous a le plus touché dans ce que vous avez découvert sur cette forme de traite, moins visible, plus ordinaire ?***

Ce qui m'interroge encore, c'est de comprendre pourquoi on accepte, et pourquoi à un moment on n'accepte plus. C'est une question très personnelle, les femmes me l'ont dit elles-mêmes : chacune fait son chemin pour arriver à se dire que ce qu'elle vit n'est pas normal. Ce qui me trouble, c'est que ce sont des femmes d'une force et d'un courage exceptionnels, qui ont tenu dans des conditions où je n'aurais pas tenu une semaine. Et c'est précisément cette force qui s'est presque retournée contre elles. Quand elles en prennent conscience, je trouve ça profondément émouvant. Cette émancipation a d'ailleurs eu des répercussions bien au-delà du travail : l'une d'elles a trouvé, au cours de cette affaire, la force de quitter un mari violent.

***Le choix du dessin s'est imposé puisque filmer dans la salle du tribunal était interdit. Mais comment avez-vous fait exister des personnages comme Nataliya, que l'on ne voit jamais à l'écran ?***

Filmer et enregistrer à l'intérieur du tribunal était interdit, donc la question était : comment raconter ce qui s'y passait ?

C'est là que j'ai rencontré une dessinatrice d'audience. Quand je lui ai raconté l'histoire des Ukrainiennes, elle a proposé spontanément de venir dessiner les audiences, une autre femme rejoignait l'aventure. C'était aussi la seule façon de donner le point de vue de Nataliya, la dirigeante de VIP Services, dont on parle tout au long du film sans jamais la voir. Je n'avais pas envie de lui donner plus de place. Pour moi, cette histoire est avant tout celle de femmes qui se donnent mutuellement le courage de s'émanciper. J'ai choisi de rester de leur côté, sans montrer ni nommer les entreprises responsables, une façon de dire que ça aurait pu être n'importe laquelle. Et la réussite de cette affaire tient justement à une conjonction rare : Oksana a frappé à la bonne porte, celle d'une équipe d'avocats déjà rodée sur des dossiers similaires. Quand la préfecture, le syndicat et les victimes elles-mêmes, nombreuses et déterminées, jouent tous leur rôle, la justice peut vraiment fonctionner.

### ***Est-ce que vous pouvez expliquer comment se sont défendus les prévenus ?***

Natalyia se percevait comme une bienfaitrice. Elle estimait rendre service à des femmes sans papiers en leur donnant du travail. Elle s'est sentie trahie, les a jugées ingrates. Aucun dialogue n'était vraiment possible : nous n'évoluions pas dans la même réalité. Ce qui m'a frappée lors du procès en appel, c'est la brutalité du premier jour : les victimes étaient interrogées comme si elles avaient à se justifier : "pourquoi être venues en France", "pourquoi avoir accepté ce travail", "pourquoi être restée?". Mais le lendemain, tout a basculé : c'est Natalyia qui a été sévèrement questionnée. La juge avait manifestement compris ce qui s'était réellement passé.

### ***Pouvez-vous rappeler brièvement comment ces économies de plateforme fonctionnent ?***

Le principe est simple : multiplier les intermédiaires pour rendre la main-d'œuvre invisible. On télécharge une application pour "faire le ménage", en oubliant qu'au bout de la chaîne, il y a quelqu'un qui va faire le travail, sans qu'on sache dans quelles conditions.

### ***Qu'est-ce que vous espérez que ce film provoque ?***

Ce film s'adresse aux utilisateurs de ces plateformes comme aux travailleurs sans papiers : il s'agit de rappeler qu'il y a un être humain derrière chaque application.

### ***Quel est votre prochain film ?***

Mon prochain projet porte sur une association girondine qui accompagne les femmes en burn-out. Ce qui m'intéresse, c'est la spécificité du burn-out féminin au travail, ses causes, ses mécanismes propres. Au sein de cette association se tiennent des groupes de parole, où se retrouvent des femmes de milieux très différents : cadres, infirmières, et bien d'autres. Des femmes qui ne se seraient jamais croisées, et qui pourtant se reconnaissent dans une même souffrance.

# Entretien avec Oksana



## ***Est-ce que vous pouvez vous présenter ?***

Je m'appelle Oksana, je suis arrivée en France en 2002 et je viens d'Ukraine. Je suis venue ici car mon père est né en France, donc il avait déjà la nationalité française. J'ai travaillé chez VIP Services de 2018 à 2019, comme agent d'entretien. C'était une entreprise sous-traitante d'Hostnfly, qui est une société de gestion immobilière à Paris, et Hostnfly eux-mêmes, travaillaient pour Airbnb. Dans l'équipe, j'étais l'une des rares à avoir mes papiers en règle, mais je n'ai pas eu de contrat de travail avant janvier 2019.

## ***Quand avez-vous décidé de parler au nom de toutes ces femmes ? Pourquoi ? Est-ce que vous avez eu peur ?***

J'étais la seule à avoir les papiers français, donc c'était plus simple pour moi de parler avec les avocats et la CGT, ça s'est fait assez naturellement. Et puis je pouvais le faire sans avoir peur d'être expulsée. Au début, je ne parlais que pour moi. J'avais été licenciée et je voulais aller aux prud'hommes, donc je me suis rapprochée des avocats, et c'est là que l'avocate a conclu qu'il y avait quelque chose de pas très net dans cette entreprise. La question de la traite, ça ne m'était même pas venu à l'esprit, même si la gérante nous traitait comme des esclaves. Mais on ne voulait pas l'admettre, je crois.

## ***Comment avez-vous trouvé les avocats ?***

J'avais commencé à chercher une avocate qui pourrait défendre les filles qui travaillaient sans papiers sans les mettre en danger. Et c'est un peu par hasard que je suis tombée sur une affaire où il y avait eu un accident de travail, et le cabinet d'Aline Chanu représentait les employés. Le rendez-vous avec elle a duré presque deux heures, et après ça ça a été assez vite. Elle nous a mis en contact avec la CGT puis il y a eu une réunion avec l'inspection du travail. J'avais peur pour les filles, mais on nous a rassurées. J'ai pu déposer plainte en novembre 2020. Les avocates étaient vraiment à l'écoute, elles ont bien compris qu'il y avait quelque chose de grave.

### ***Pourquoi avez-vous décidé de participer à ce documentaire ?***

Dès le début, je ne voulais pas me cacher derrière un prénom imaginaire. Je voulais apparaître à visage découvert, avec mon vrai prénom. C'était important pour moi. Et puis on ne parle pas assez de ce genre de situation. Les victimes ont encore peur, elles n'osent pas parler de ce qu'elles vivent. Pourtant ce genre de phénomène existe ici, en France, et encore aujourd'hui. On n'en parle pas assez, et quand on en parle, on en parle mal.

C'est quelque chose qui détruit un être humain, et ça reste souvent invisible.

### ***Qu'est-ce que vous attendez de ce documentaire pour vous et les autres victimes ?***

J'espère surtout que les victimes qui vont le regarder se sentiront soutenues, et que ça leur donnera la force de parler.

Pour moi, ce documentaire est une façon de transformer quelque chose de difficile que j'ai vécu en quelque chose d'utile. J'espère que ça fera réagir, que les gens vont voir cette réalité-là.

Il ne faut pas avoir peur d'en parler. Et celles qui ont accepté d'être filmées, pensent de la même manière.

### ***Est-ce que vous pensez que les gens en France sont vraiment au courant de ce qui se passe dans ce type d'entreprise ?***

Je pense que les gens savent que ça existe, mais sans vraiment réaliser à quel point. Peut-être qu'ils se disent que dans un pays développé comme le nôtre, c'est pas possible... mais si, c'est là, dans le quotidien. Et ceux qui gèrent ce type d'entreprise, ils savent très bien le cacher. C'est pour ça que le documentaire est important.

Derrière toutes ces situations, il y a des personnes qui ne viennent pas témoigner, qui ne racontent pas leur souffrance. J'espère que ça va leur donner du courage.

Et puis j'espère aussi que ça va changer l'idée reçue sur les étrangers qui sont ici en France. Ces gens travaillent dur, et j'aimerais qu'on les regarde avec plus d'humanité.

### ***Qu'est-ce que vous voudriez que les gens retiennent de votre histoire ?***

Il faut que les gens retiennent qu'il y a toujours une vie derrière ce genre d'histoire, que ce n'est pas juste un fait divers. Et surtout, qu'ils retiennent qu'on peut s'en sortir. C'est dur mais c'est possible, il y a un écosystème d'associations mis en place pour nous aider et qui nous permet de tourner la page.

### ***Qu'est-ce que vous faites aujourd'hui ?***

Je suis restée longtemps au chômage parce que j'avais une relation compliquée avec le travail après tout ça. Et puis la guerre en Ukraine a éclaté, et là j'ai pu me rendre utile, mettre mes compétences au service de quelque chose. Ensuite, j'ai rejoint une entreprise de communication en tant qu'interprète dans laquelle je suis toujours.

En fait, avant de venir travailler chez VIP Services, je travaillais déjà dans une association pour les demandeurs d'asile où j'étais interprète.

J'aime bien être en contact avec les gens, être utile, faire le lien entre deux cultures. C'est vraiment quelque chose qui me correspond.

# FILMOGRAPHIE

## DELPHINE DUQUESNE

### Expériences

Depuis 2010 : réalisatrice documentariste  
2006 - 2010 : monteuse indépendante  
2003 - 2006 : étudiante à l'INSAS (BRUXELLES)  
2000 - 2003 : monteuse à Point du Jour (PARIS)

### Filmographie

<https://vimeo.com/channels/delphineduquesne>

Amour, Pain et Politique 2021 50min - auto production  
*Des habitants créent une coopérative pour rouvrir la boulangerie du village.*

Le pain du confinement 2020 25min - auto production  
*Un groupe s'organise pendant le confinement pour fabriquer du pain.*

Trois portraits de boulangères dans les landes - 2018 7min x 3  
*Elles ont choisi de devenir boulangères, avec leurs mains, du levain et des farines paysannes.*

Clips musicaux : Sophie Cavez, Venusberg, les Cavemen, le Lone Ranger...

Croisement des savoirs, 2015 30min - ProductionATD quart monde  
*Rencontre de travailleurs sociaux avec des personnes ayant l'expérience de la pauvreté.*

Citoyens 2012 30min - ProductionATD quart monde  
*Les universités populaires du quart monde se préparent à une rencontre européenne.*

Tentative de fugue 2014 30min - auto production  
*Un violoniste se réfugie dans une cabane en Estonie pour trouver l'inspiration.*

Toit(s) 2010 30min - Production Gsara  
*Des habitants précaires se regroupent en association pour construire leur immeuble commun.*

Porte à porte 2009 30min - Production AJC  
*A la rencontre des habitants dans une rue très calme de Bruxelles.*

Accordages 2008 30min - Production Ad libitum  
*Le travail d'un chef de chœur.*